

Publications économiques et financières

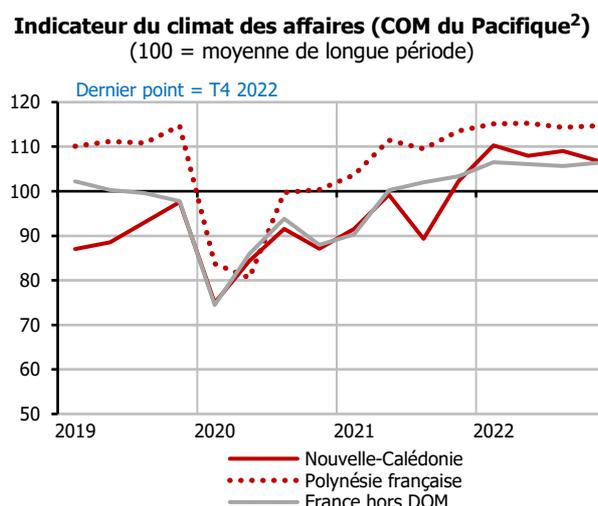
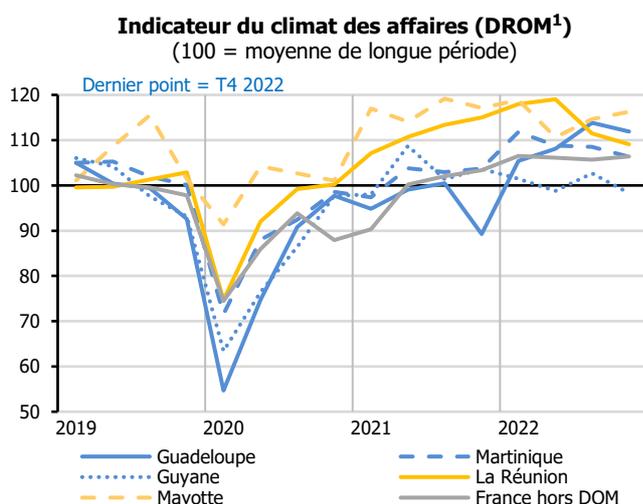


Synthèse annuelle

N° 708/Mai 2023

CONJONCTURE 2022 ET PERSPECTIVES 2023 EN OUTRE-MER : ENTRE RÉSILIENCE ET INCERTITUDES

Le climat des affaires traduit une bonne reprise de l'activité en 2022



Sources : IEDOM, IEOM, Banque de France
France : hors services marchands

Attention : les ICA harmonisés peuvent différer légèrement des ICA calculés pour chaque géographie.

Le climat des affaires traduit une bonne reprise de l'activité en 2022 et une confiance des chefs d'entreprise teintée de prudence pour 2023, à l'épreuve des incertitudes économiques et géopolitiques internationales.

En 2022, la reprise économique se confirme dans l'ensemble des géographies avec des indicateurs du climat des affaires (ICA) assez nettement au-dessus de leur moyenne de longue période, à l'exception de celui de la Guyane, plus mitigé. L'année 2022 marque la fin des mesures de restriction sanitaires induites par la pandémie de Covid-19. L'activité reprend donc, en particulier dans l'océan Indien et le Pacifique, tirée notamment par le rebond du secteur touristique. Le second semestre 2022 nuance toutefois l'optimisme ambiant. Les chefs d'entreprise manifestent leurs inquiétudes vis-à-vis du contexte géopolitique et de l'inflation grandissante. Ils signalent notamment des tensions sur leur trésorerie, en lien avec le coût des intrants et ce malgré une répercussion sur leurs prix de vente.

Aux Antilles, l'indicateur du climat des affaires s'établit à un niveau relativement élevé. En moyenne sur l'année, il est assez nettement au-dessus de sa moyenne de longue période. Cette évolution est principalement liée au redressement de l'activité et à l'apaisement des tensions sociales intervenues en fin d'année 2021. Les chefs

¹ Départements et régions d'Outre-mer

² Collectivités d'Outre-mer

d'entreprises sont optimistes, malgré le contexte international, mais notent, tout de même, une dégradation de leur trésorerie.

En Guyane, l'ICA fluctue faiblement d'un trimestre sur l'autre, en restant aux alentours de sa moyenne de longue période. Au dernier trimestre 2022, les inquiétudes des chefs d'entreprise transparaissent à travers un ICA finalement en deçà, traduisant un climat incertain. En effet, la guerre russe en Ukraine affecte le secteur spatial, secteur moteur du territoire guyanais.

Dans l'océan Indien, l'indicateur du climat des affaires s'établit au-dessus de sa moyenne de longue période pour les deux géographies et reflète une très bonne orientation générale de l'activité. À La Réunion, l'optimisme est consolidé par la reprise de l'activité touristique, secteur en difficulté en 2021. En moyenne sur l'année, l'ICA de Mayotte est le plus haut enregistré en 2022 dans l'ensemble des DROM, tiré par une hausse constante de l'activité dans la majorité des secteurs. Toutefois, les chefs d'entreprise interrogés manifestent leurs inquiétudes vis-à-vis de leur trésorerie et de leurs charges dans les deux géographies.

À Saint-Pierre-et-Miquelon, l'économie est affectée par l'inflation. La consommation des ménages fléchit, mais l'activité résiste. Le secteur halieutique, en particulier la filière industrielle, et le secteur de la construction connaissent des difficultés, mais le tourisme reprend. La hausse des prix de l'énergie et la baisse continue des exportations de produits de la mer dégradent le déficit commercial.

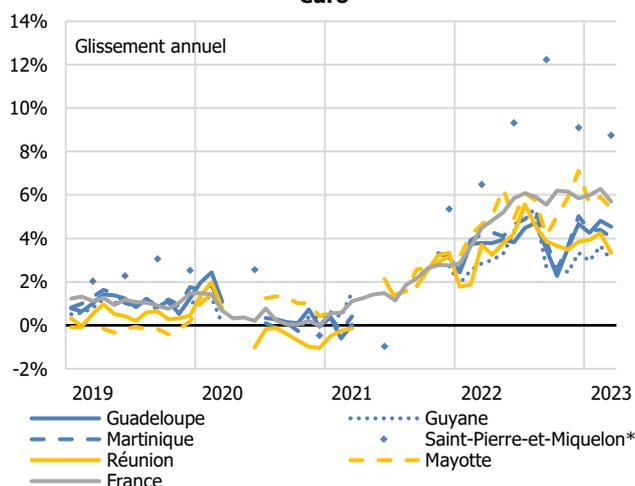
Dans le Pacifique, la Polynésie française affiche un indicateur du climat des affaires supérieur à sa moyenne de longue période. Celui-ci témoigne en effet, depuis 2021, d'une bonne orientation globale de l'activité, en particulier dans les secteurs des services et du tourisme.

En Nouvelle-Calédonie, l'ICA témoigne de la résilience de l'économie. Il rebondit nettement dès le début de l'année pour se stabiliser au-dessus de sa moyenne de longue période, pour la première fois en neuf ans. L'amélioration de la situation sanitaire suite à une année 2021 marquée par les confinements, la hausse du cours du nickel et la stabilité institutionnelle avec la fin des échéances référendaires ont permis de consolider la reprise de l'activité.

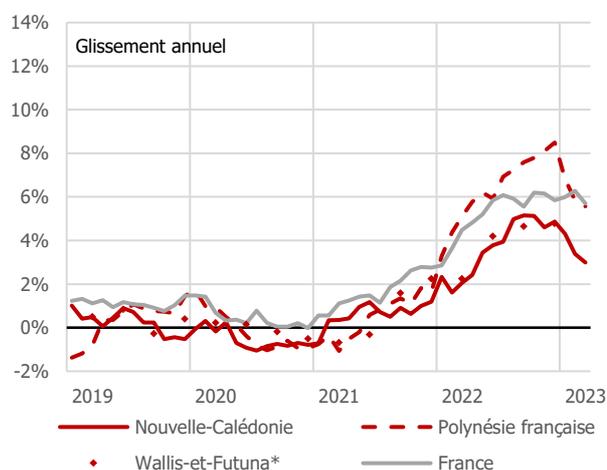
À Wallis-et-Futuna, où les restrictions sanitaires ont été levées début 2022, la consommation des ménages continue de progresser malgré l'inflation et l'activité semble bien orientée, notamment pour les secteurs du BTP et du commerce.

L'inflation est forte, mais reste globalement inférieure au taux national

Indice des prix à la consommation dans les DCOM zone euro³



Indice des prix à la consommation dans les COM du Pacifique



* À Saint-Pierre-et-Miquelon et à Wallis-et-Futuna, l'indice des prix à la consommation est calculé trimestriellement.

Sources : Insee, Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon, ISEE, ISPF

NB : En l'absence de relevé des prix systématique lié à la crise sanitaire, la série relative à l'indice des prix à la consommation est incomplète en 2020 et 2021 dans certains territoires. Le dernier point disponible est celui de mars 2023. À Wallis-et-Futuna, le dernier point disponible est celui de décembre 2022.

En 2022, l'inflation progresse nettement dans les Outre-mer. Dans l'ensemble des territoires, les prix à la consommation enregistrent une hausse de 4,9 % en glissement annuel à fin décembre, contre une augmentation de 2,6 % un an plus tôt⁴. L'inflation reste toutefois inférieure à celle enregistrée au niveau national, qui atteint 5,9 % en fin d'année 2022. La hausse des prix est plus marquée dans les COM du Pacifique (+6,4 %) que dans les DROM (+4,3 %). Ainsi, l'inflation atteint 8,5 % en Polynésie française, 4,9 % en Nouvelle-Calédonie et 4,8 % à

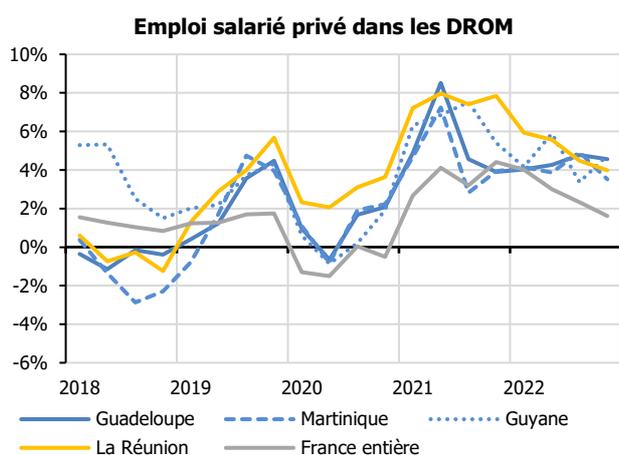
³ Départements et collectivités d'Outre-mer de la zone euro

⁴ L'inflation à l'échelle des Outre-mer a été calculée par l'IEDOM-IEOM à partir des données publiées par l'Insee, l'Issee et l'ISPF.

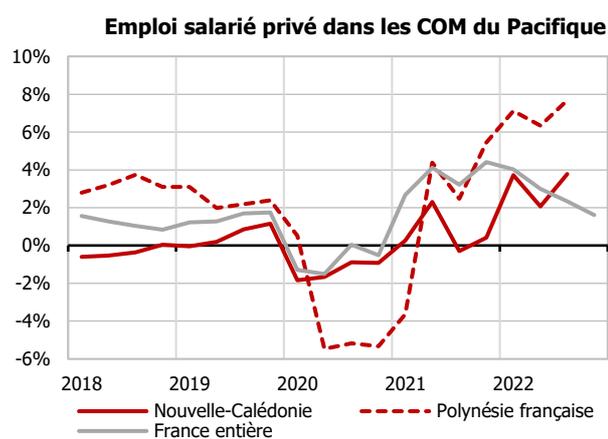
Wallis-et-Futuna. Aux Antilles, elle s'établit autour de 5 % en fin d'année et est nettement moins marquée en Guyane (+3,3 %). Dans l'océan Indien, l'inflation reste relativement modérée à La Réunion (+3,9 %) alors qu'elle progresse très nettement tout au long de l'année à Mayotte, pour s'élever à 7,1 % à fin décembre. C'est à Saint-Pierre-et-Miquelon que l'inflation est la plus marquée puisqu'elle atteint 9,1 % à fin décembre.

Dans l'ensemble des territoires, cette évolution des prix s'explique principalement par la croissance marquée des prix de l'énergie et de l'alimentation. Si l'inflation énergétique est moins prononcée en fin d'année 2022 (entre +9 % et +17 % selon les géographies), après un pic atteint en milieu d'année, la hausse des prix de l'alimentaire est de plus en plus marquée tout au long de l'année : elle s'établit entre 8 % et 13 % en décembre selon les géographies. Les prix des services et des produits manufacturés ont progressé de façon plus modérée sur l'année, avec toutefois des évolutions hétérogènes entre les territoires ultramarins.

Un marché du travail dynamique dans la plupart des géographies ultramarines



Sources : Insee, Acooss-Urssaf, Dares, données CVS



Sources : Isee, ISPF, Insee, Acooss-Urssaf, Dares, données CVS
Dernières données disponibles au troisième trimestre 2022

En 2022, le marché de l'emploi est resté bien orienté dans les géographies ultramarines grâce à une reprise dynamique de l'activité, notamment du tourisme dans une grande partie de ces économies. Par ailleurs, le succès renouvelé des contrats d'apprentissage, en hausse de 13 % dans les DROM fin 2022 sur un an, soutient cette vitalité du marché du travail.

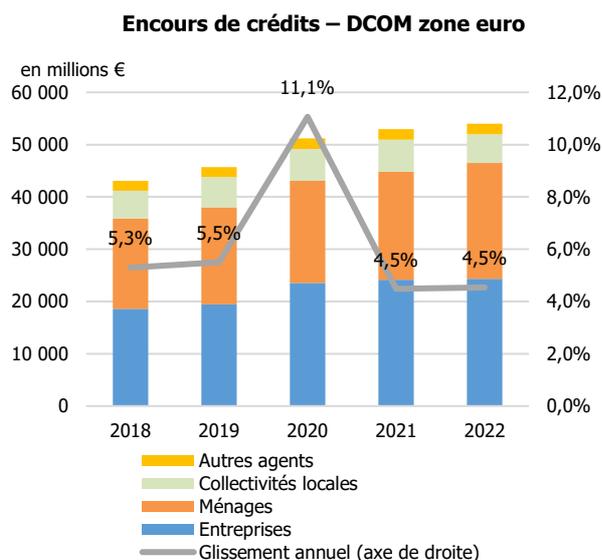
Dans le bassin Antilles-Guyane et à La Réunion, la dynamique observée en 2021 se poursuit sur l'ensemble de l'année 2022, avec une forte croissance de l'emploi salarié privé. Il affiche une hausse entre 3,5 % et 5 % au quatrième trimestre en glissement annuel contre 1,6 % en France métropolitaine. Pour ces territoires, le nombre moyen de salariés du privé en 2022 dépasse de plus de 10 % le niveau moyen de 2019.

Dans le bassin Pacifique, après une année 2021 en demi-teinte, le marché du travail affiche une dynamique très positive. En Nouvelle-Calédonie, le nombre de salariés du secteur privé progresse nettement pour atteindre un plus haut historique. Le secteur de l'industrie est celui qui crée le plus d'emplois sur un an. Le marché du travail en Polynésie française confirme sur l'ensemble de l'année 2022 les excellentes performances engagées en 2021 grâce à la reprise de l'activité touristique. Le nombre de salariés du secteur privé dépasse son niveau d'avant-crise dès le premier trimestre de l'année. En glissement annuel, le taux de croissance de l'emploi salarié privé atteint presque 8 % en Polynésie française au troisième trimestre. À Wallis-et-Futuna enfin, l'emploi déclaré localement est en légère hausse, les secteurs du BTP et du commerce affichant une bonne dynamique.

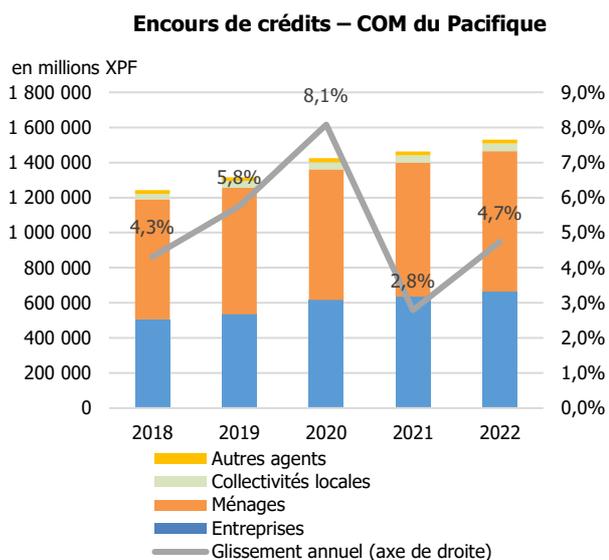
Le taux de chômage dans les outre-mer demeure significativement supérieur à celui observé dans l'Hexagone, à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon. À Mayotte, le taux de chômage, déjà très élevé, augmente de nouveau fortement (+4 points) et atteint 34 %. Il augmente modérément, en Guadeloupe (+1,4 point à 18,6 %). Néanmoins, cet état des lieux peut être nuancé pour la Guadeloupe qui affiche une baisse du nombre de chômeurs de catégorie A, atteignant son plus faible niveau depuis 2009. Dans les autres géographies, le chômage se stabilise en 2022, voire se réduit. La Guyane, en particulier, voit son taux de chômage reculer (-1,4 point) pour s'établir à 13,1 % avec un nombre de demandeurs d'emploi de longue durée baissant de 19,2 % en variation annuelle. Les valeurs pour la Martinique (12,5 %), La Réunion (18,1 %), Saint-Pierre-et-Miquelon (3,3 %) et la Polynésie française (9 %) sont en légère amélioration⁵.

⁵ Les données de chômage ne sont pas disponibles en 2022 pour la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna. Le taux de chômage était de 13,3 % en Nouvelle-Calédonie en 2021 et de 17,4 % en 2018 à Wallis-et-Futuna.

La distribution de crédit conserve une croissance soutenue⁶



Sources : SURFI, SCR de la Banque de France (jusqu'à 2021) et RUBA (à partir de 2022)
Encours de crédits des établissements bancaires installés localement



Sources : SURFI, SCR de la Banque de France (jusqu'à 2021) et RUBA (à partir de 2022)
Encours de crédits des établissements bancaires installés localement

Après une année 2020 exceptionnelle pour la croissance des encours de crédit (+10,5 % sur un an), en lien avec la mise en place des prêts garantis par l'État (PGE) dans le contexte de la crise de Covid-19, puis un ralentissement dès 2021 (+4,2 %), celle-ci demeure dynamique en 2022. Au 31 décembre 2022, le total des concours bancaires consentis par les établissements locaux dans l'outre-mer s'élève à 68,4 milliards d'euros, soit une progression de 4,6 % sur un an. Cette évolution s'observe aussi bien au niveau des entreprises que des ménages. La croissance de l'encours des entreprises atteint 4,8 %, portée par le bond des crédits d'investissement (+9,1 %), alors que l'encours de leurs crédits d'exploitation poursuit sa diminution (-2,6 %) en lien avec le remboursement des PGE. Du côté des ménages, l'encours de crédits poursuit sa hausse (+6,7 %), tiré par le dynamisme des crédits à l'habitat (+7,2 %). Dans un contexte de reprise économique après la crise sanitaire, l'encours des crédits à la consommation continue de croître (+5,3 %, après +3,3 % en 2021 et +0,7 % en 2020), reflétant une reprise de la consommation des ménages.

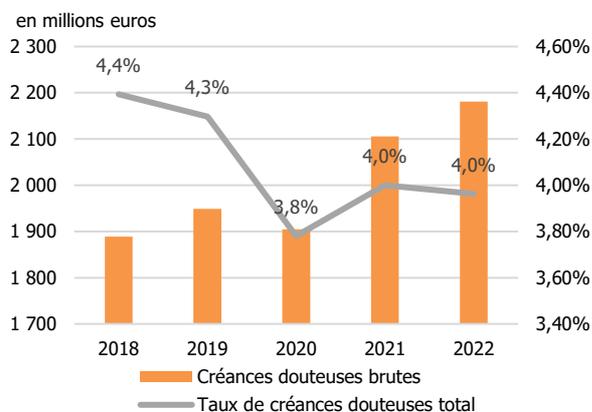
Dans les départements et collectivités d'Outre-mer (DCOM) de la zone euro, le total des concours bancaires octroyés par les établissements locaux s'élève à 55 milliards d'euros, soit une progression de 4,5 % sur un an (+4,5 % en 2021 et +11,1 % en 2020). Cette hausse est alimentée notamment par la croissance des crédits à l'habitat des ménages (+7,8 %) et les crédits d'équipement des entreprises (+9,0 %).

La croissance de l'encours de crédits dans les COM du Pacifique accélère (+4,7 % sur l'année), après un bond en 2020 (+8,1 %) puis un ralentissement en 2021 (+2,8 %). Les progressions les plus significatives se retrouvent également sur les crédits à l'habitat des ménages (+5,3 %) et sur les crédits à l'équipement des entreprises (+9,7 %).

⁶ L'année 2022 est marquée par la mise en place de la collecte réglementaire RUBA (Reporting Unifié Banques et Assimilés) en remplacement de la collecte SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) à partir de l'arrêté du 31 janvier 2022. Ce changement taxonomique impacte les données diffusées par les Instituts avec notamment, une augmentation du nombre d'établissements financiers non installés localement suivis (catégorie des EFNIL). Les données sur ces établissements n'étant pas encore stabilisées au moment de l'écriture de cette publication, les données présentées ici portent uniquement sur les établissements installés localement dans les territoires étudiés.

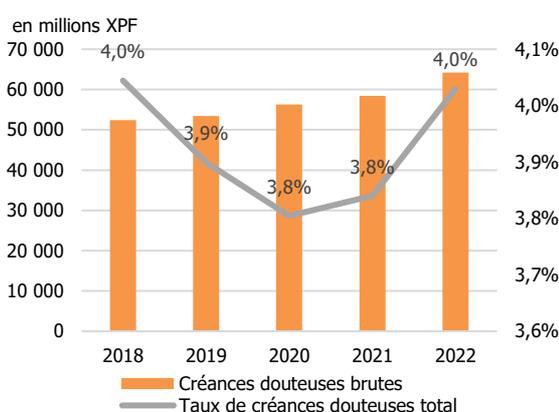
Stabilité de la qualité des portefeuilles de prêts

Encours douteux bruts des établissements bancaires locaux – DCOM zone euro



Sources : SURFI (jusqu'à 2021) et RUBA (à partir de 2022)

Encours douteux bruts des établissements bancaires locaux – COM du Pacifique



Sources : SURFI (jusqu'à 2021) et RUBA (à partir de 2022)

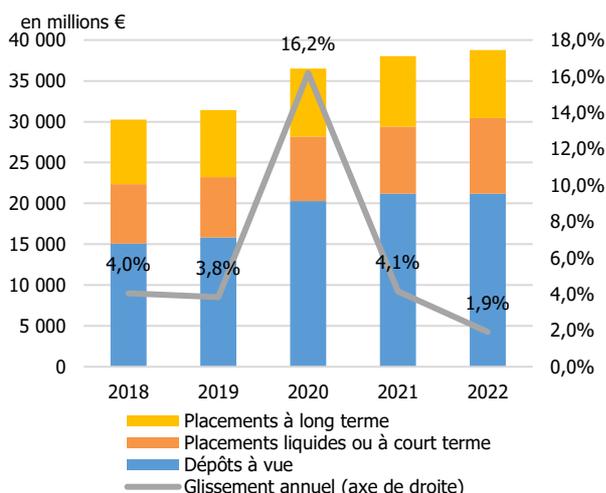
La qualité des portefeuilles de prêts des banques locales ultramarines s'améliore depuis plusieurs années pour atteindre aujourd'hui une certaine stabilité. L'augmentation des volumes de créances douteuses dans la majorité des géographies suit l'accroissement de l'encours brut total. Ainsi, le taux de créances douteuses s'établit à 4,0 % en 2022, après avoir culminé à 6,5 % en 2010, et se rapproche du taux de la France entière (2,4 % en 2021, dernière donnée disponible de l'ACPR).

La qualité des portefeuilles de prêts des établissements bancaires locaux des DCOM de la zone euro demeure stable en 2022, après s'être détériorée faiblement en 2021. Le taux de sinistralité s'établit ainsi à 4,0 % en 2022, comme en 2021.

Dans les COM du Pacifique, le taux de créances douteuses augmente légèrement et atteint 4,0 % également. Cela fait suite à plusieurs années d'amélioration de la qualité du portefeuille de prêts des établissements locaux, le taux de sinistralité étant en effet passé de 6,9 % en 2014 à 3,8 % en 2021.

L'épargne financière s'est réorientée vers les placements rémunérés

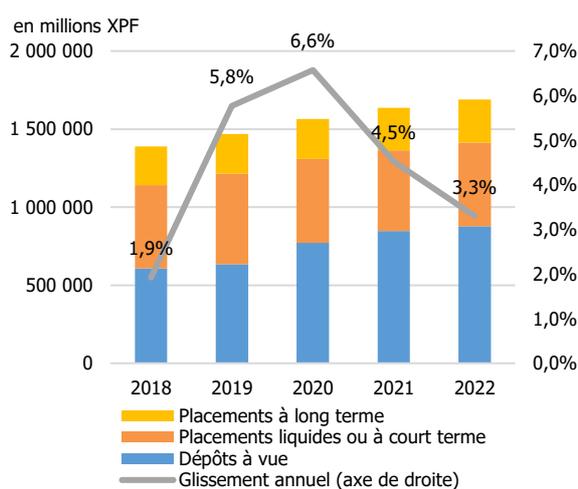
Encours d'actifs financiers – DCOM zone euro



Sources : SURFI (jusqu'à 2021) et RUBA (à partir de 2022)

Encours des actifs financiers des établissements bancaires installés localement

Encours d'actifs financiers – COM du Pacifique



Sources : SURFI (jusqu'à 2021) et RUBA (à partir de 2022)

Encours des actifs financiers des établissements bancaires installés localement

Dans les territoires ultramarins comme dans l'Hexagone, les mesures sanitaires ont restreint la consommation des ménages entre 2020 et 2021. La réduction de la consommation se traduit par une épargne dite « forcée » reflétant ainsi les restrictions sanitaires. Apparue en 2020, elle n'a pas été consommée en 2021 comme le montre la croissance des dépôts alors restée dynamique (+4,2 %, soit un niveau comparable à celles des années pré-covid). En 2022, cette épargne continue de croître, mais sur un rythme toutefois moins soutenu. Le total des actifs

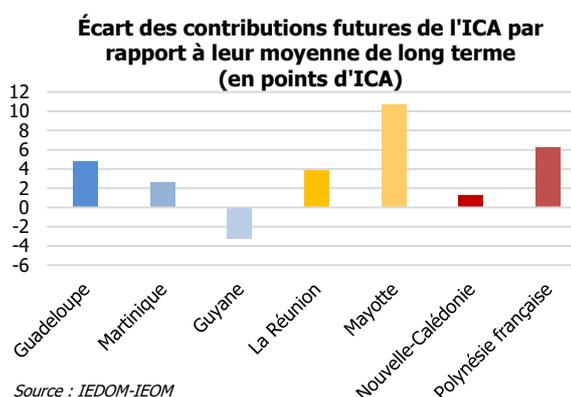
financiers collectés par les établissements financiers ultramarins locaux s'élève à près de 53 milliards d'euros, soit une hausse de 2,3 %. Contrairement aux années 2020 et 2021 où la croissance des actifs financiers était portée par celle des dépôts à vue, en 2022 elle s'explique par la hausse importante des placements liquides où à court terme (+9,4 %). Dans un contexte inflationniste et de remontée des taux d'intérêt créditeurs en lien avec celles des taux directeurs à partir de juillet 2022, les agents économiques ont ainsi réorienté leur épargne vers ces placements rémunérés devenus plus attractifs.

Au 31 décembre 2022, le total des actifs financiers collectés par les établissements financiers des DCOM de la zone euro s'établit à 38,8 milliards d'euros, soit une hausse de 1,9 % sur l'année. Tandis que les dépôts à vue restent stables, les placements liquides ou à court terme augmentent de 12,6 %. Cette hausse s'explique particulièrement par la croissance des comptes à terme : alors qu'ils représentaient 11,2 % des placements liquides en 2021, ils bondissent de 77 % et représentent 17,6 % des placements liquides en 2022. Les livrets ordinaires et livrets A, qui restent parmi les placements les plus plébiscités des ménages, continuent de progresser (respectivement +2,2 % et +6,6 %). Les placements à long terme reculent quant à eux de 3,7 %.

La hausse de l'épargne collectée s'observe également dans les COM du Pacifique. L'encours augmente de +3,3 % pour atteindre 1 690 milliards F CPF. Cette évolution s'explique par le ralentissement de la croissance des dépôts à vue (+3,7 %) alors qu'ils représentent la moitié de l'épargne globale. Elle est également liée à la hausse des placements liquides ou à court terme (+3,4 %), particulièrement des dépôts à terme, ainsi que des livrets A. Contrairement aux DCOM de la zone euro, les placements à long terme continuent d'augmenter (+1,8 %). Ils sont essentiellement constitués de contrats d'assurance-vie, second placement le plus important (après les livrets ordinaires) des ménages de la zone Pacifique.

2023 : des chefs d'entreprise confiants, mais prudents

Interrogés en janvier et février derniers, les chefs d'entreprise ultramarins affichent leur confiance dans l'avenir. Les composantes de l'ICA relatives aux prévisions des entrepreneurs sont ainsi supérieures à leurs moyennes de long terme dans l'ensemble des territoires à l'exception de la Guyane, affectée notamment par les difficultés du secteur spatial (retrait de l'agence russe Roscosmos, échec du vol du lanceur Vega-C et incertitudes entourant le lancement inaugural d'Ariane 6). Les perspectives sont particulièrement bien orientées à Mayotte (avec la poursuite ou le lancement de la construction de nombreuses infrastructures indispensables au développement du territoire) et en Polynésie française (qui bénéficie du fort rebond de l'activité touristique avec une fréquentation dépassant désormais les niveaux d'avant-crise). Autre signe de la confiance retrouvée des entrepreneurs ultramarins : la proportion des chefs d'entreprise interrogés à craindre la défaillance de leur entreprise au cours des douze prochains mois n'a jamais été aussi faible depuis l'éclatement de la crise sanitaire qu'à fin 2022.



Même si les entreprises ont fait preuve de résilience face aux chocs externes qui se sont succédé depuis trois ans, elles n'en restent pas moins confrontées aux dysfonctionnements propres aux outre-mer. Sur le marché des biens, le retour de l'inflation a ravivé la problématique de la vie chère, les prix demeurant significativement plus élevés que dans l'Hexagone. Afin de contenir le coût du fret, des investissements importants sont nécessaires pour moderniser les ports ultramarins et améliorer leur connectivité aux routes maritimes mondiales. Trop souvent, les entreprises continuent de souffrir d'un déficit de compétitivité comme l'illustrent les difficultés du secteur du nickel en Nouvelle-Calédonie qui ne parvient pas à être rentable en dépit de la hausse des cours mondiaux.

Sur le marché du travail, le dynamisme de la création d'emplois ne se traduit toujours pas par une diminution importante du taux de chômage. Pourtant, la croissance de certains secteurs (tourisme, BTP) est freinée par des difficultés de recrutement liées à des problèmes de qualification ou à un manque d'attractivité des postes proposés. Les inégalités de revenus demeurent fortes et rendent d'autant plus prégnantes les conséquences de l'inflation, les plus pauvres étant proportionnellement les plus touchés.

À ces difficultés qui contraignent la dynamique de la croissance économique des outre-mer s'ajoutent plusieurs défis structurels. Soulignons notamment le défi démographique d'abord avec des territoires comme les Antilles dont la population vieillit et décline (d'où un effet récessif sur l'économie et la nécessité d'accroître les investissements dans le soin et l'hébergement des personnes âgées) et d'autres en plein boom tels que Mayotte ou la Guyane (ce qui est à la fois vecteur de croissance avec la stimulation de la consommation et de l'investissement, mais également susceptible de provoquer des tensions sociales et insécurité si le rythme des investissements en infrastructures et logements est inadapté).

Le défi lié au réchauffement climatique et ses conséquences économiques et financières doit également être mis en exergue : d'ores et déjà, le changement climatique se traduit dans certains territoires par des périodes exceptionnelles de sécheresse venant aggraver le problème d'accès à l'eau potable ; dans d'autres, la succession de cyclones et l'accroissement de la pluviométrie ruinent les productions agricoles et ralentissent les progrès vers l'autonomie alimentaire. Les mesures de transition vers des économies à plus faible empreinte carbone telles que la possible instauration d'une taxation carbone pourraient en outre venir renchérir le coût du fret et renforcer les pressions inflationnistes.

Pallier les difficultés de court terme et répondre aux défis structurels nécessitent de poursuivre les efforts en matière :

- D'investissement : de nombreux projets ont été lancés ou vont l'être, notamment dans le cadre des plans d'investissement France Relance et France 2030. Ces efforts doivent être poursuivis, en particulier pour réussir la transition énergétique avec le développement du photovoltaïque, de l'hydraulique, de l'éolien ou de la géothermie.
- D'attractivité des outre-mer : ces territoires bénéficient d'un patrimoine naturel et culturel d'une richesse exceptionnelle. Le fort rebond du tourisme dans les Antilles (en dépit de la nette hausse du prix des billets d'avion) ou en Polynésie (alors que les lignes aériennes n'ont pas encore été ré-ouvertes avec tous les pays) est un facteur d'optimisme fort à cet égard.
- D'innovation technologique : lors de la crise de la Covid-19, les entreprises ultramarines ont su accélérer leur transformation numérique pour s'adapter aux restrictions sanitaires. D'ores et déjà, certains territoires mettent en œuvre des technologies innovantes dans le domaine de l'énergie (mise en service du Sea Water Air Conditioning en Polynésie française ou projet de centrale de production d'électricité à partir de l'hydrogène pour le stockage d'énergie en Guyane).